



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 205-2025-01 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 205-2025 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES OUTILS **AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté le règlement numéro 205-2025-01 remplaçant le règlement 205-2025 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils.

Le règlement est disponible et peut être consulté sur notre site internet.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 9^e jour de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Janyne Gauthier
Adjointe à la direction générale et
greffière adjointe
